

LICENCE MARCHÉ DE L'ART

TYPE DE DIPLÔME

Licence (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Histoire de l'art, Patrimoine, Histoire

Domaine :

Objectifs

Les objectifs de la Licence « Marché de l'art » sont de consolider des connaissances en histoire de l'art et d'acquérir des notions de droit et de gestion liées aux spécificités des métiers du marché de l'art et de la culture.

Elle permet également d'appréhender des savoirs spécifiques directement appliqués aux secteurs diversifiés du marché de l'art et de la culture comme :

- l'identification et l'estimation des objets d'art,
- l'analyse technique,
- la sélection des œuvres, leur catalogage, leur vente.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Renseignements

Mila TAHAR ASRI

05.61.50.44.11

mila.tahar@univ-tlse2.fr

Savoir-faire et compétences

- Authentifier, dater et estimer des oeuvres d'art à la demande de clients ou d'autorités juridiques et administratives
- Argumenter commercialement
- Appliquer la législation de revente d'objets d'occasion et la réglementation du commerce de l'art

Condition d'accès

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

Constitution du dossier de candidature:

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Copie des relevés de notes de licence 1 et licence 2

Dossier à envoyer à :

Université Toulouse - Jean Jaurès
UFR HAA
Département Histoire de l'art et Archéologie
5 allées Antonio Machado
31 058 TOULOUSE cedex 9

- **1ère session**

Date limite de dépôt du dossier : **06/06/2016**

Date d'examen des dossiers : **07/06/2016**

Résultats : **08/06/2016**

- **2ème session**

Date limite de dépôt du dossier : **04/07/2016**

Date d'examen des dossiers : **05/07/2016**

Résultats : **06/07/2016**

Formation(s) requise(s)

Avoir validé des deux premières années **Licence mention Histoire de l'art et archéologie** ou être titulaire d'une formation bac +2 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- **au titre de la Validation des Études Supérieures (VES)**
- **au titre de la Validation des Acquis (VA)**
- **au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Inscription

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du **SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**

Perspectives professionnelles

Les titulaires de la Licence Histoire de l'Art et Archéologie parcours « Marché de l'art » peuvent envisager une insertion professionnelle directe :

- dans le secteur privé (antiquaire, galeriste, courtier en art, assureur, journaliste, etc.)
- dans le secteur public pour ce qui est de l'appréciation d'objets (Crédits Municipaux, Crédits Mobiliers), l'économie et la valorisation de la culture.

Cette formation constitue aussi une préparation solide et adaptée pour présenter l'examen d'accès au stage des commissaires-priseurs (judiciaires ou ventes volontaires) pour les titulaires d'une Licence de Droit. Elle donne par ailleurs accès au concours de conservateur du patrimoine (spécialités : musées, inventaire).